

La Seconde Guerre mondiale dans la Nièvre



**S'ENGAGER
POUR LIBÉRER LA
FRANCE**

Introduction



Ce dossier comprendra trois parties qui suivent la chronologie de la guerre :

- S'engager : Les débuts et les pionniers. Le temps de la décision (1940-1941)
- S'engager : S'organiser pour agir. Le temps de l'action (1942-1943)
- S'engager : Libérer la France. Le temps du combat (1944-1945)

Introduction



Les documents présentés proviennent pour la majorité d'entre eux des fonds des Archives départementales de la Nièvre.

Néanmoins, certains sont issus de fonds privés (lettres de Henry Bouquillard présentées dans le cadre d'une exposition de l'ONAC-VG nivernaise) et de fonds disponibles sur Internet (lettre de Marc Riquier).

Pour plus de précision et questions, contacter :
michael.boudard@nievre.fr

Partie 1



**S'ENGAGER :
LES DÉBUTS ET LES PIONNIERS.
LE TEMPS DE LA DÉCISION
(1940-1941)**

Les premiers actes de résistance



Parmi les premiers résistants, on retrouve des hommes et des femmes qui ont aidé à s'évader les soldats français et des colonies prisonniers de guerre, internés au camp de Fourchambault (plusieurs milliers d'entre eux sont présents durant l'été et l'automne 1940).

Ils ont également pu aider les prisonniers de guerre évadés des camps d'autres départements de la zone occupée et qui cherchaient à passer la ligne de démarcation, qui suivait la rivière Allier, et donc limitrophe des départements de la Nièvre et de l'Allier, avant de couper en direction du Cher (au niveau d'Apremont, un des points de passage privilégiés par les passeurs).

Des habitants de Fourchambault mais aussi des communes alentours ont permis à des centaines de prisonniers de s'échapper (mais aucun chiffre ne peut être donné précisément).

D'autres habitants, proches de la ligne de démarcation, sont devenus des passeurs comme l'illustre le cas de Livry.

Des passeurs dans le village de Livry



Parmi ces passeurs, on peut citer notamment Jean Fassier, Albert Lagaron et Michel Brenoncelle, tous résidant dans le village de Livry.

Pour certains d'entre eux, leur engagement les conduira en prison en France (Michel Brenoncelle) et en déportation (Jean Fassier, arrêté le 4 septembre 1942, déporté en mai 1943).

Ayant de peu échappé à l'arrestation à Livry en novembre 1943, Albert Lagaron part dans le Loiret où il est arrêté le 16 janvier 1944. Il est déporté en avril 1944 au camp de concentration de Mauthausen.

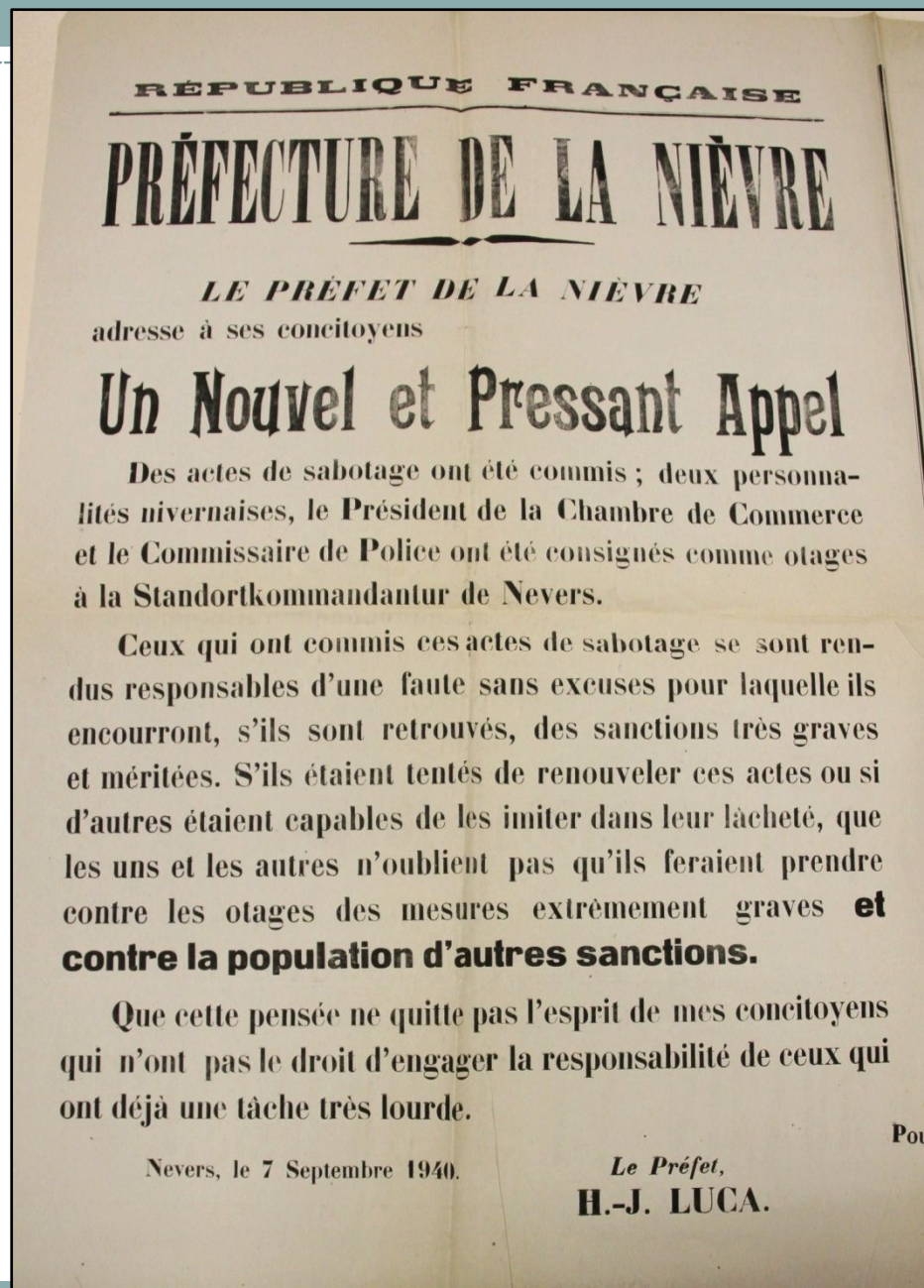


Une autre forme de résistance

Cette affiche du 7 septembre 1940 en deux parties (voir page suivante) est signée conjointement par les autorités française (préfecture et mairie de Nevers) et allemande.

Elle fait suite aux premiers actes de sabotage commis à l'encontre de l'armée d'occupation.

En représailles, deux personnes sont retenues en otage.





Affiche du 7 septembre 1940

Cette affiche du maire et des adjoints de la ville de Nevers appelle la population à ne pas suivre les hommes qui ont commis ces sabotages.

Source : 9 J 56,
fonds Locquin

VILLE DE NEVERS

Appel Pressant à la Population

Malgré de nombreuses affiches apposées par l'autorité militaire allemande, malgré de sévères avertissements de la Standortkommandantur de Nevers qui signalait, il y a quelques semaines, un **acte de sabotage** commis sur une ligne téléphonique située près du **Pont de Fourchambault**, voici que **deux nouveaux actes de sabotage** sont constatés.

La Standortkommandantur de Nevers, en présence de ce nouvel attentat, a ordonné des **mesures répressives** et décidé l'**arrestation** de deux de nos plus distingués concitoyens, **M. G. Piélin**, Président de la Chambre de Commerce de la Nièvre, et **M. Roques**, Commissaire de Police.

Ils sont retenus comme otages et des sanctions plus sévères encore seraient prises si une main criminelle renouvelait ces actes de sabotage.

Le Maire de Nevers, la Municipalité toute entière qui, il y a des semaines, sont restés à leur poste à l'heure du danger, adjurent leurs concitoyens de songer qu'une surveillance de tous les instants devrait être exercée par tous contre les criminels ou les fous qui risquent d'entraîner dans le malheur une population demeurée jusqu'ici calme et respectueuse de l'ordre public.

Par nous-mêmes, nous exercerons avec une particulière attention la surveillance des lignes et autres ouvrages d'art militaires appartenant à l'armée d'occupation.

Les saboteurs seront sévèrement châtiés, quels qu'ils soient.

Dans l'intérêt de tous, que cet appel suprême soit entendu.

Nevers, le 7 Septembre 1940.

D^r M. GAULIER, *Maire*

Jean LOCQUIN,

Louis BOURDEAU,

G. COULANGEON,

Maires-

Adjoints.

Vu :

Standortkommandantur :

d.

RNST,
Lieutenant.

Nevers. — Imprimerie Centrale Vincent.

Des actes de sabotage autour de Clamecy

Cette affiche est adressée par la sous-préfecture de Clamecy à tous les maires de l'arrondissement pour diffusion à leurs administrés.

Elle fait suite à des actes de sabotage commis sur une ligne téléphonique allemande entre Clamecy et Coulanges (Yonne) le 20 septembre 1940.

Source : 1067 W 1

AVERTISSEMENT

Tout endommagement de moyens de transmission (poteaux télégraphiques, jonctions de câbles, appareils de bureaux de poste et d'installations radiotélégraphiques) est interdit **SOUS PEINE DE MORT.**

Le Chef de l'Administration militaire
en France.

*Cet avertissement antérieur est rappelé expressément une dernière fois. Le Kreiskommandant avise la population que la destruction des lignes téléphoniques et de tous autres appareils et moyens de transmission entraînera les sanctions les plus sévères **POUR LA POPULATION TOUT ENTIÈRE.***

KRAMME
Kreiskommandant.

Une résistante de la « première heure » : la baronne de Terline

PREFECTURE DE LA NIEVRE

Cabinet du Préfet

NEVERS, le 4 Novembre 1940

SECRET

A/S de l'activité
séditieuse des partisans
de l'ex-général de GAULLE

LE PREFET DE LA NIEVRE,

à Monsieur le MINISTRE SECRETAIRE D'ETAT

A L'INTERIEUR

(Délégation de la Direction Générale de la
Sûreté Nationale)

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre circulaire n° 33.898 du 24 octobre qui vient de me parvenir et de vous rendre compte que jusqu'à ce jour l'activité des partisans de l'ex-général de GAULLE s'est révélée de peu d'importance dans la Nièvre.

Quelques papillons, tirés à la polycopie et libellés comme suit "A bas la Pétainerie, Laval, Flandin et Cie, "Vive de Gaulle et les Anglais" ont été apposés dans la nuit du 24 au 25 Octobre sur les murs de la ville de La Charité (Cf. mon rapport du 1er novembre sous le timbre Inspection Générale de la Sûreté Nationale).

Mme la baronne de TERLINE résidant à Pougues-les-Eaux, a été mise en état d'arrestation par les autorités allemandes à la suite d'une perquisition faite à son domicile et qui avait entraîné la découverte de tracts libellés comme suit : "Français ! Ne vous laissez pas endormir; les Anglais auront la victoire. Souvenez-vous des bombardements de Gien et de Sully-sur-Loire. Faites la résistance. Ne vous mêlez pas aux convois allemands, ne vous approchez pas des cantonnements; les Anglais viendront bombarder à chaque instant tous les rassemblements de troupe." ainsi que d'enveloppes timbrées au nom d'habitants de la cne de Pougues (Cf. rapport du 19 octobre sous le timbre Cabinet)

Il s'agit là de petits faits isolés qui ne semblent pas indiquer qu'un mouvement d'ensemble de propagande se prépare en vue d'une action future.

Cependant, je donne immédiatement toutes instructions aux services de police en vue d'une surveillance très stricte et continue dans cet ordre d'idées

Je ne manquerai pas de vous tenir régulièrement informé de tous faits qui seront recueillis.

La baronne de Terline est arrêtée le 11 octobre 1940. Après les prisons de Nevers et de Troyes, elle est emprisonnée au Cherche-Midi ; elle est condamnée en avril 1941 à un an de prison pour propagande anti-allemande. Transférée à Fresnes, elle est jugée pour espionnage et finalement acquittée faute de preuves.

Elle est libérée le 16 octobre 1941. En 1949, elle raconte cet épisode douloureux de sa vie (Source : 999 W 62, pièce n°77).

Un pionnier des Forces françaises libres (FFL) : Henry Bouquillard (1908-1941)



À la déclaration de guerre, le Neversois Henry Bouquillard est moniteur au Centre de Bourges.

À la fin mai 1940, il est dirigé sur Marrakech comme moniteur au Bataillon de l'air 2017. Il se plaint de ne pouvoir combattre et écrit à sa mère le 31 mai : « Je m'ennuie terriblement en pensant que l'on se bat en France et que je suis ici. Je suis loin d'être indispensable, il y a plutôt trop de moniteur, j'ai hâte de partir ».

Puis, dans une lettre du 15 juin : « Je fais jusqu'à 6 heures 30 de vol par jour aussi je n'ai pas besoin d'être bercé le soir. L'entrée des Allemands dans Paris nous a donné un coup, cela n'a pas d'importance en soi mais le fait de savoir que ces cochons là se pavanent dans les rues avec des airs vainqueurs nous a mis en rage, encore si nous pouvions en descendre, je vous assure qu'on a de la rogne en réserve et que si on a le bonheur de pouvoir y aller, on les tirera comme des garennes ».

Refusant l'armistice, il veut poursuivre le combat en rejoignant l'Angleterre.

Un pionnier des Forces françaises libres (FFL) : Henry Bouquillard (1908-1941)



Dans une lettre datée du 4 août 1940 et adressée à son oncle resté en France, il ne fait pas mystère de son engagement sans faille pour poursuivre la lutte :

« Mon cher oncle,

Je suis en Angleterre depuis une quinzaine et je m'entraîne avec mes camarades sur appareils anglais. Je pense être en formation [dans une escadrille] à la fin du mois et faire du bon travail.

Nous avons été reçus magnifiquement, tout le monde est charmant avec nous, partout quand les gens nous voient, ils crient Vive la France. Nous sommes très nombreux et il en arrive et en arrivera encore. Je pense que vous pouvez entendre les émissions de la Broadcasting [BBC, radio anglaise] et les allocutions du Général de Gaulle. Je suis sûr qu'au printemps prochain nous aurons repris la France et régler leur compte à tous les faisans qui ont trahi et qui continuent. Dites-le, les Boches ne peuvent rien faire, leurs bombardements avortent, ils se font descendre par dizaines quand ils viennent, ils ne coulent presque pas de bateaux, ils sont même incapables de barrer le Channel, leur histoire de débarquement est une rigolade en admettant qu'un détachement allemand mette pied sur une partie de l'Ile, c'est un détachement voué à l'anéantissement immédiat.

Signé Henry »

Un pionnier des Forces françaises libres (FFL) : Henry Bouquillard (1908-1941)

On peut constater une foi et un optimisme sans faille de sa part.

Ayant intégré les Forces aériennes françaises libres (FAFL), il meurt en combat aérien le 11 mars 1941 au-dessus de Londres.

Il est le premier pilote de la France libre à mourir au combat.

Il fait partie des premiers soldats à avoir été fait Compagnon de la libération.



L'odyssée de Henri Gabeure



Dans l'extrait qui suit, Henri Gabeure raconte les débuts de son « odyssée » qui part de Marseille avant de s'arrêter, dans un premier temps à Suez. Il lui faudra plus de trois ans avant de regagner le sol de l'Europe (l'Italie puis la France en 1944).

En ce début d'année 1941, il est à Qastina, en Palestine, camp qui a permis de former les premiers soldats des armées de la France libre.

On peut noter que, partis à 4, il sera le seul à voir la victoire finale des Alliés.

L'odyssée de Henri Gabeure



Né en 1923, Henri Gabeure a fini son apprentissage lorsque la guerre éclate. Avec trois amis, il rejoint Marseille en août 1940 : les quatre hommes décident finalement de partir en Afrique.

« Le 20 novembre, nous quittons Marseille pour l'Afrique. Après une escale en Algérie, nous naviguons toujours et toujours les alertes sous-marines. Sans avoir peur, nous ne sommes pas rassurés. Les jours passent, de temps en temps nous avons des coups de tabac et beaucoup ont le mal de mer. A Port Saïd (Egypte), nous prenons le canal de Suez. Noël à bord ? Nos pensées sont pour nos familles, le cafard nous tenaille, mais vite soigné avec la ration de rhum qui nous a été distribuée.

Nous arrivons enfin à Suez où le contingent de Marseille débarque. Nous étions entre quatre vingt et cent bonhommes qui pensaient être libérés, étant partis de France pour des raisons diverses. Mais, à part les Anglais et les Canadiens qui pouvaient joindre leurs ambassades, nous Français nous ne pouvions pas.

L'odyssée de Henri Gabeure



Nous étions partis pour travailler pas pour faire la guerre ! Nous étions en pays étranger, sans passeport ni moyens d'identité et l'autorité anglaise gérait le secteur. La seule solution était de prendre un engagement pour la durée des hostilités en Europe ! Combien de temps cela allait-il durer ? Après nous être concertés tous les quatre, par la force des choses, nous avons dû nous soumettre !

Nous partîmes pour le camp de regroupement de Qastina, en Palestine. En plein désert, sans aucune végétation, il était une vraie Tour de Babel au niveau des nationalités : des Australiens, des Néo-Zélandais, des Hindous, des Anglais bien sûr, des Polonais, des Français en petit nombre et d'autres que nous verrons arriver plus tard.

Les journées se passaient en instructions militaires, marches, tirs à toutes les armes etc. L'instruction était faite par des cadres de la Légion Etrangère : ce n'est pas la joie, sans arrêt, ce n'était que des hurlements des sous-officiers et des Anglais. Fin avril 1941, les premiers bataillons arrivèrent d'Afrique, du Congo, du Tchad, du Gabon notamment. Toutes ses unités formèrent la Division Légère de la France Libre. Nous sommes incorporés au Bataillon de marche 1, unité composée de soldats camerounais et togolais à 80 % des effectifs.

L'odyssée de Henri Gabeure



Le 7 juin 1941, un convoi se forme, et quel convoi ! Un vrai cirque ! Pour notre part, nous sommes tassés dans un vieux bus tout déglingué à crever de chaleur. Il y a de tout dans ce convoi, des camions militaires et civils, des ambulances, des chenillettes anglaises et même des voitures particulières. Tout le monde est joyeux, nous nous dirigeons vers le lac de Tibériade.

Quelques jours plus tard, nous étions à la frontière syrienne et c'est à partir de là que commencera notre odyssée qui se terminera hélas en tragédie après la mort de René le 19 juin 1941 devant Damas en Syrie, la mort de Maurice qui sautera sur une mine en Toscane (Italie) et la mort de Louis en Alsace. Je me retrouvai tout seul cinq ans après ! Je dois dire que j'ai eu beaucoup de chance, mais c'est la destinée !

Le 3 octobre 1945, à Agde (Hérault), j'étais libéré de mes obligations militaires ».

Mémoires inédites de Henri Gabeure (1923-2017)

La campagne des « V »



Parmi les premières formes de résistance, on peut remarquer que les graffitis ont été souvent utilisés et donc combattus par l'administration de Vichy et les Allemands.

Le rapport qui suit d'avril 1941 mentionne la présence de « V » (qui signifie le mot victoire) réalisée à la craie sur les murs des villes françaises et en particulier de Nevers.

La campagne des « V »

Il a été remarqué à NEVERS depuis la fin du mois dernier que des inscriptions diverses étaient faites, surtout à la craie, sur les portes d'immeubles, les murs, la chaussée, à l'intérieur d'édifices publics, latrines, W.C ...

Ces inscriptions sont sans nul doute le geste d'enfants ou de jeunes gens qui ne pensent pas assez que cette sorte d'amusement puéril peut avoir des conséquences regrettables pour une population tout entière.

Les autorités d'occupation ont en effet été fâcheusement impressionnées par certaines de ces inscriptions consistant dans le tracé à la craie d'un "V".

Dans certaines villes de départements voisins des actes semblables ont été jugés très sévèrement et ont été suivis de sanctions collectives.

Celles-ci ont pu, jusqu'ici, être évitées dans la Nièvre, mais je ne dois pas vous laisser ignorer que si ces inscriptions se renouvelaient dans le département il me serait très difficile, sinon impossible, d'obtenir à nouveau de M. le Feldkommandant des mesures de clémence.

Source : Rapport du 8 avril 1941 du préfet de la Nièvre aux maires .1067 W 29

La campagne des « V »

**Le couvre-feu
pour la population
de moins de 18 ans
est fixé
de 9 heures du soir
à 7 heures du matin**

A la suite de nombreuses inscriptions qui ont été apposées sur les murs de la ville de Nevers, à différentes reprises, les Autorités Allemandes ont ordonné les mesures suivantes :

A partir de jeudi 10 avril, le couvre-feu pour la ville de Nevers est fixé pour toutes personnes de moins de 18 ans, de 9 heures du soir à 7 heures du matin.

Pendant ce temps, il est interdit à la population de moins de 18 ans, de se montrer dans la rue.

Cette ordonnance est à exécuter tant qu'elle ne sera pas levée.

Cet article est paru dans le journal *Paris-Centre* du 9 avril 1941.

Les autorités pensent alors que ce sont des jeunes Neversois qui écrivent à la craie les « V » d'où le couvre-feu imposé.

Il est à noter que l'article se garde bien de dire de quelles « inscriptions » il s'agit.

La campagne des « V »



Cette campagne de communication a été initiée en janvier 1941 par un résistant belge sur les ondes de Radio-Belgique (qui émettait depuis Londres).

Le « V » devient ainsi un signe de ralliement, la volonté de ne pas accepter la domination allemande.

Cette campagne a eu un très grand écho dans l'Europe occupée et notamment en France.

L'engagement de Marcel Henry



En 2013, Marcel Henry a publié ses souvenirs dans un ouvrage intitulé « Au devant de la vie... ».

Vous pouvez le consulter en salle de lecture des Archives de la Nièvre (cote : Niv 3436).

Marcel Henry raconte, dans les extraits qui suivent, le début de son engagement au sein de la résistance nivernaise.

Il entre aux Aciéries d'Imphy au début de l'année 1941. Il est affecté au chauffage de la chaudière qui « se trouve en bordure de la forge, c'est un coin tranquille, un coin de rassemblement pour le casse-croûte car il y fait chaud ».

L'engagement de Marcel Henry



« Un jour, un camarade de travail, Marcel Darcheville, vient s'installer sur une caisse pour déguster son morceau de pain au saucisson, nous parlons en tête à tête, et il revient souvent. Il m'apprend un jour qu'il fait partie de la C.G.T, syndicat dissous par le gouvernement en septembre 1939 et qu'il exerce ses fonctions clandestinement, tout en travaillant.

Ayant appris pas mal de choses sur moi dans les conversations, il me propose de participer et de militer comme lui, mais en sourdine. Pour commencer, il me demande d'entreposer les paquets de tracts sur le haut de la chaudière où personne n'ira voir et ils seront au sec.

L'engagement de Marcel Henry



J'accepte et, dès 1941, je me lance dans les distributions de tracts, collage de « papillons » dénonçant l'occupant et le régime de Pétain qui avait scellé la collaboration à l'entrevue de Montoire en octobre 1940 [...].

Je suis donc devenu, sans trop le savoir, résistant dès cette époque. Mon travail ne se faisait que dans le cadre de l'usine. Parfois, s'il me restait des tracts ou des papillons, je les semais en cours de route, ou même dans les vestiaires du stade où je jouais au foot [...].

Je me suis marié le 25 octobre 1941. Malgré l'estime et la confiance que je portais à mon épouse, je ne lui ai jamais parlé de mon militantisme. Pour elle, il n'y avait que le travail et le foot [...] ».

Les risques pris par les résistants

FOURCHAMBAULT

Poseurs de tracts arrêtés

Dans la nuit de samedi à dimanche, les gendarmes de ronde tombèrent en arrêt sur des afficheurs de tracts qui se livraient à leur besogne.

Après une course mouvementée, l'un d'eux, qui s'était jeté dans un fossé plein d'eau, le jeune René Pouessel, 17 ans, fut appréhendé. Ses complices, Etienne Maillet, 17 ans, et Louis Bernard, 26 ans, lequel leur avait procuré les tracts, furent appréhendés à leur domicile.

Journal
Paris-Centre du
26 février 1941

Source : 2 Mi 120

Journal
disponible sur le
site Internet des
Archives
départementales

archives.cg58.fr

L'exemple de René Pouessel

Son entrée à la prison de Nevers

<p>Pouessel, René</p> <p>Fils de <i>Jean Charlot Elie</i> et de <i>Maurice</i> né à <i>Nevers</i> le <i>25^e mai 1923</i> demeurant à <i>Montaur</i> profession <i>monteur</i> marié, veu ou célibataire <i>ou célibataire</i> Degré d'instruction : <i>Scilicet lire et écrire</i> Religion déclarée : <i>Sans</i></p>		<p><i>Une chemise blanche</i></p> <p><i>Un chandail rouge</i></p> <p><i>Un veston gris</i></p> <p><i>Un pantalon noir</i></p> <p><i>Une beret basque</i></p> <p><i>Une p. chaussures basses</i></p>	<p><i>Nevers</i></p> <p>Ce jourd'hui <i>24 février 1944</i> s'est présenté au greffe de la maison d'arrêt de <i>Nevers</i> le sieur <i>Monsieur gendarme</i> à la résidence de <i>Nevers</i> porteur d'un ordre délivré par <i>M.</i> le <i>Juge d'Instruction</i> sous la date du <i>24 février 1944</i> en vertu duquel il m'a été fait la remise de la personne du nommé <i>Pouessel René</i> prévenu d'<i>Activité Communiste</i></p> <p>ainsi que le constate l'acte qui m'a été présenté et dont la transcription se trouve ci-contre Le dit <i>Pouessel</i> ayant été laissé à ma garde, j'ai dressé le présent acte d'écrou que le sieur <i>Monsieur</i> a signé avec moi après avoir reçu décharge.</p> <p>Signatures :</p> <p><i>Monsieur</i></p>	<p><i>Nous, Juge d'Instruction</i> près le tribunal de première instance de <i>Nevers</i></p> <p>Mandons et ordonnons à tous huissiers ou agents de la force publique de conduire en la maison d'arrêt de <i>Nevers</i> le nommé <i>Pouessel</i> inculpé d'<i>Activité Communiste</i> Enjoignons au gardien de la dite maison d'arrêt de le recevoir</p> <p>Fait, à <i>Nevers</i>, le <i>24 fév. 1944</i> Signé : <i>Liballier</i></p>																																														
<p>488</p>	<p>SIGNALEMENT</p> <table border="0"> <tr> <td>Taille 1^{re} <i>170.1</i></td> <td rowspan="2">dos <i>1.2</i> base <i>21</i></td> <td rowspan="2">Haut' <i>m</i> sail' <i>m</i></td> <td rowspan="2">Iris <i>gauche</i></td> <td rowspan="2">COULEUR</td> <td rowspan="2">aur' d'ard <i>cl</i></td> </tr> <tr> <td>long' <i>19.4</i></td> <td>par' <i>cl</i></td> </tr> <tr> <td>large' <i>14.9</i></td> <td>Long' <i>par'</i></td> <td>par'</td> <td rowspan="2">Chev. <i>nuance</i></td> <td rowspan="2">par'</td> <td rowspan="2">ch <i>m</i></td> </tr> <tr> <td>Zyg. <i>13.7</i></td> <td>Bord' : sup' <i>9</i> post' <i>9</i></td> <td>mod' <i>cm</i></td> <td>Barbe <i>naus</i></td> </tr> <tr> <td>Pied g. <i>11.9</i></td> <td>Lob : cont' <i>9/9</i></td> <td>profil <i>2</i></td> <td>Teint : Pig' <i>m</i> S' <i>g</i></td> </tr> <tr> <td>Médias g. <i>11.9</i></td> <td>a. trg. incli' <i>2</i></td> <td>conque</td> <td>Race</td> </tr> <tr> <td>Coudée g. <i>17.4</i></td> <td>Oreille droite</td> <td>Pli inf' <i>ar'ic'</i></td> <td>Age déclaré <i>17 ans</i></td> </tr> <tr> <td rowspan="3">FRONT</td> <td colspan="2">Contour de profil</td> <td>Age apparent</td> </tr> <tr> <td>incli' <i>2</i></td> <td>de face <i>ov</i></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Haut' <i>9</i></td> <td>sourcils <i>enquis</i></td> <td></td> </tr> <tr> <td>large' <i>8</i></td> <td colspan="2">Corpulence <i>m</i></td> <td></td> </tr> <tr> <td>par' <i></i></td> <td colspan="2"></td> <td></td> </tr> </table>	Taille 1 ^{re} <i>170.1</i>	dos <i>1.2</i> base <i>21</i>	Haut' <i>m</i> sail' <i>m</i>	Iris <i>gauche</i>	COULEUR	aur' d'ard <i>cl</i>	long' <i>19.4</i>	par' <i>cl</i>	large' <i>14.9</i>	Long' <i>par'</i>	par'	Chev. <i>nuance</i>	par'	ch <i>m</i>	Zyg. <i>13.7</i>	Bord' : sup' <i>9</i> post' <i>9</i>	mod' <i>cm</i>	Barbe <i>naus</i>	Pied g. <i>11.9</i>	Lob : cont' <i>9/9</i>	profil <i>2</i>	Teint : Pig' <i>m</i> S' <i>g</i>	Médias g. <i>11.9</i>	a. trg. incli' <i>2</i>	conque	Race	Coudée g. <i>17.4</i>	Oreille droite	Pli inf' <i>ar'ic'</i>	Age déclaré <i>17 ans</i>	FRONT	Contour de profil		Age apparent	incli' <i>2</i>	de face <i>ov</i>		Haut' <i>9</i>	sourcils <i>enquis</i>		large' <i>8</i>	Corpulence <i>m</i>			par' <i></i>				<p>MARQUES PARTICULIÈRES</p> <p><i>de rouge les angles</i> <i>ligne arc de 1 m à 1 2 1 3 4 5 6</i></p>
Taille 1 ^{re} <i>170.1</i>	dos <i>1.2</i> base <i>21</i>	Haut' <i>m</i> sail' <i>m</i>						Iris <i>gauche</i>	COULEUR	aur' d'ard <i>cl</i>																																								
long' <i>19.4</i>			par' <i>cl</i>																																															
large' <i>14.9</i>	Long' <i>par'</i>	par'	Chev. <i>nuance</i>	par'	ch <i>m</i>																																													
Zyg. <i>13.7</i>	Bord' : sup' <i>9</i> post' <i>9</i>	mod' <i>cm</i>				Barbe <i>naus</i>																																												
Pied g. <i>11.9</i>	Lob : cont' <i>9/9</i>	profil <i>2</i>	Teint : Pig' <i>m</i> S' <i>g</i>																																															
Médias g. <i>11.9</i>	a. trg. incli' <i>2</i>	conque	Race																																															
Coudée g. <i>17.4</i>	Oreille droite	Pli inf' <i>ar'ic'</i>	Age déclaré <i>17 ans</i>																																															
FRONT	Contour de profil		Age apparent																																															
	incli' <i>2</i>	de face <i>ov</i>																																																
	Haut' <i>9</i>	sourcils <i>enquis</i>																																																
large' <i>8</i>	Corpulence <i>m</i>																																																	
par' <i></i>																																																		

Source : 2 Y 166/2.

Les condamnations

Propagande communiste. — Nous avons relaté dans notre dernière chronique, comment furent arrêtés dix communistes de Nevers et Fourchambault, pour propagande, distribution de tracts et reconstitution d'une cellule.

Le chef Jean Grémy, écope 18 mois de prison et 100 francs d'amende ; 1 an et 100 francs d'amende à Camille Cairon ; 8 mois, à Louis Lourdin ; 6 mois, aux nommés Gilbert Devail, Louis Montaron, Camille Louis ; 6 mois avec bénéfice du sursis à la femme Brochet, née Emilienne Savre ; même peine avec sursis à Louis Lantier ; 8 mois et 100 francs d'amende, à Louis Bernard ; et 3 mois, aux nommés René Roussel et Etienne Maillet.

Défenseurs, M^{es} Saimson, Delorme, R. Souvay et Hugon.

Journal
Paris-Centre du
5 avril 1941

Source : site Internet

René Pouessel (et non pas Roussel comme il est indiqué dans l'article) quitte la prison de Nevers le 24 mai 1941 après avoir purgé sa peine de trois mois d'emprisonnement.

Source : 2 Y 166/2

Partie 2



**S'ENGAGER :
S'ORGANISER POUR AGIR.
LE TEMPS DE L'ACTION
(1942-1943)**

Introduction



Cette seconde période centrée sur les années 1942 et 1943 est marquée par une intensification des actions de la résistance nivernaise.

Si la propagande se poursuit (par la diffusion de journaux, de tracts, de papillons), la lutte se déplace également sur le terrain « militaire ». Ce sont notamment les premiers largages de matériel par les avions alliés, les premiers sabotages de voies ferrées et la constitution des premiers maquis.

Introduction



Mais, dans le même temps, la répression par les forces allemande et française est de plus en plus impitoyable. Le 12 janvier 1942, Louis Fouchère est le premier résistant nivernais à être exécuté au champ de tir de Challuy. Douze autres le seront jusqu'en fin d'année 1943.

La répression de la part de forces de sécurité du régime de Vichy s'accroît en particulier dans le deuxième semestre de l'année 1943 notamment avec l'action à Nevers du SRMAN (Service de répression des menées antinationales).

Introduction



Pour autant, des hommes nouveaux, plus jeunes également, décident de s'engager pour la libération du territoire national.

C'est notamment le cas des réfractaires qui refusent de partir pour le Service du travail obligatoire (STO) en Allemagne. Pour certains d'entre eux, ils vont être à l'origine des premiers maquis.

L'évolution de la guerre de plus en plus favorable aux Alliés peut être aussi une motivation supplémentaire pour l'engagement.

Pour plus de précision et questions, n'hésitez pas à me contacter :
michael.boudard@nievre.fr

L'engagement de Marcel Henry



Comme pour le premier dossier documentaire (1940-1941), nous avons choisi des extraits de l'ouvrage de Marcel Henry pour illustrer la poursuite de son engagement dans la Résistance (voir Niv 3436 aux Archives départementales). La peur et les doutes apparaissent notamment à la suite de la première grande rafle des Juifs nivernais, le 13 juillet 1942.

L'engagement de Marcel Henry



« Mon activité syndicale redoublait d'intensité. Des tracts, nous étions passés aux journaux clandestins, plus difficiles parce que plus encombrants, mais j'étais malgré tout prudent car ma fille aînée était née en ce printemps 1942, je me sentais donc plus responsable.

Malgré cela, une nuit, le 13 juillet 1942, j'ai eu une peur terrible. La fenêtre de notre chambre donnait sur la rue et nous sommes réveillés par un bruit de moteur et des grincements de freins. Je pense que c'est pour moi...

L'engagement de Marcel Henry



J'entrouvre les volets et j'assiste à l'arrestation du petit cordonnier qui était de confession juive, sa boutique étant presque en face de notre domicile.

J'ai pu voir la séparation de cette famille, les poings crispés, sans pouvoir réagir. Le mari d'un côté, son épouse de l'autre et ses deux enfants dans un autre véhicule. Tout le convoi est parti en trombe, nous n'en avons plus jamais entendu parler. Je referme les volets et assis sur le lit, je médite et suis un peu « refroidi ».

Enrôlez-vous dans les détachements de Francs-Tireurs et de Partisans

Dans toutes les organisations du Parti, une grande campagne doit être entreprise pour le recrutement des volontaires qui iront grossir les rangs des détachements de Francs-Tireurs et de Partisans. Militants communistes, enrôlez-vous dans les F.-T.P. qui constituent le vivant noyau dont sortira demain la grande armée française de la libération.

Pour libérer la Patrie, il faut se battre, se battre, se battre et les communistes doivent avoir à cœur d'être aux premiers rangs de ceux qui se battent pour la France.

Les Français qui savent que la victoire des alliés soviétiques, anglais et américains restaurera la France dans son indépendance et sa grandeur, ne doivent pas attendre la délivrance de l'action des alliés; ils doivent se battre avec la volonté de mériter la liberté par la victoire et de remporter la victoire par la lutte, une lutte à mort contre les ennemis de la Patrie.

**Anciens Combattants des deux guerres :
RASSEMBLEMENT !**

Vous qui avez lutté contre les boches les armes à la main, rejoignez en masse les détachements de Francs-Tireurs et de Partisans. Nous n'avons pas été vaincus : nous avons été trahis et, en luttant tous ensemble, nous les aurons !

Des appels à s'engager

Article en première page du
journal communiste *L'Humanité*,
numéro spécial d'août-septembre
1942.

L'appel aux anciens combattants
n'est pas anodin : ce sont des
hommes qui savent se battre et qui
peuvent encadrer les plus jeunes.

Source : 137 W 150

ont constitué
Parisians. Les
idées en place
ont leur place
utilement à la
puissance
conju-

NE : JETEZ PAS CE JOURNAL. FAITES LE CIRCULER

La Vie Ouvrière

5 SEPTEMBRE 1942

N° 103

Le 20 Septembre

) La France entière célébrera le 150ème Anniversaire de
(V A L M Y. En 92, nos aînés chassèrent les prussiens et
) sauvèrent la Nation et la République. 150 ans après, il
(faut nous inspirer de leur exemple et chasser les hitlé-
) riens, châtier les envahisseurs et les traîtres.

CHAQUE COMITE POPULAIRE D'ENTREPRISE DOIT ORGANISER LA CELEBRATION DE CET ANNIVERSAIRE
DANS SON USINE ET DES MAINTENANT, SUIVRE L'EXEMPLE DES SANS-CULOTTES EN DETRUISANT
TOUT CE QUI SERT A L'ENNEMI .

Journal *La Vie ouvrière* du 5 septembre 1942.

L'appel a commémoré la victoire de Valmy, 150 années plus tard, est un symbole facilement transposable à la situation de 1942. L'appel au sabotage s'ajoute à cette célébration, pour « suivre l'exemple des sans-culottes ».

Source : 137 W 150

at Soutenons les groupes de francs-tireurs qui luttent pour la libération de la France.

Déjà dans la Nièvre les Francs-Tireurs ont fait dérailler dans la nuit du 14 au 15 Octobre un train boches près de St Etloi sur la ligne de Nevers à Dijon. Des dégâts importants ont été causés. La voie a été embouteillée pendant plusieurs jours, 4 boches ont été tués, 14 grièvement blessés, de nombreux wagons ont été détruits.

Des Francs-Tireurs nivernais sont l'avant-garde de l'armée de la libération nationale. Paysans du Nivernais, vous avez des armes cachés, le moment de l'action est venue. Détruisez les plaques signalisatrices boches, vous gênez ainsi leurs déplacements, attaquez les détachements isolés, sabotez les voies ferrées, mettez le feu aux repaires boches.

L'ACTION PAR TOUS LES MOYENS
IL FAUT FAIRE REVENIR NOS MARTYRS
DES ST. LACS
IL FAUT SAUVER LA FRANCE.

Une action de sabotage

Cet article en page 2 du journal local appelé *La Terre nivernaise* de décembre 1942 mentionne l'un des premiers sabotages d'une voie ferrée dans la Nièvre.

Source : 137 W 150

GENDARMERIE NATIONALE

5^e Légion

Compagnie de la Nièvre

Section de Clamecy

N° 6/4

Clamecy, le 22 Octobre 1942

R A P P O R T

du Capitaine CHARON, Commandant la Section
sur une distribution de tracts communistes à
Clamecy, le 21 Octobre 1942.

Référence: Article 78 du Décret Organique du 20-5-1942.

DESTINATAIRES
- Chef d'Escadron Commandant la Compagnie (2 expéditions).
- Sous-Préfet à Clamecy
- Procureur de l'Etat Français à Clamecy

Le 21 Octobre 1942 à 23 heures, il était rendu compte au Commandant de Section par le gendarme COLIN, qu'une distribution importante de tracts communistes venait d'être effectuée dans Clamecy.

Le gendarme COLIN, qui au moment de ses constatations revenait d'effectuer une course personnelle en ville, a pu acquiescer la certitude en interrogeant des passants que la distribution s'est effectuée vers 22 heures 45.

La brigade de Clamecy, à laquelle est bientôt venue se joindre la police municipale alertés par la Gendarmerie, a aussitôt procédé au ramassage des tracts. L'opération, favorisée par une nuit très claire, était terminée à 1 heure le 22 Octobre 1942.

Les tracts bien éparpillés, étaient jetés sur les ix trottoirs, il n'en a presque pas été ramassés sur la chaussée.

Les plus grande quantités ont été trouvées dans les rues suivantes:

Rue de La Forêt, Rue Jean-Jaurès, Rue Marié-Davy, Rue des Chèvres, Rue Romsin Raland, Impasse Saint-Antoine, Avenue de la Gare, Rue du Grenier de Sel, Rue du Collège, Rue des Moulins.

En outre une pancarte en carton au format de 30 x 20^{cm} a été trouvée par la police municipale le 22 Octobre 1942 à 8 heures 30 accrochée au monument aux mort "Place des Jeux". Cette pancarte porte l'inscription suivante: "Vengez les 50 martyrs de chateaubriand assassinés le 22 Octobre 1941". L'inscription était entourée de 12 petits drapeaux tricolores en papier portant dans la partie blanche la phrase "La France aux Français".

Les recherches effectuées en vue de découvrir le ou les auteurs de ces distributions n'ont jusqu'à lors donné aucun résultat.

Les tracts ramassés sont déposés ce jour à la Feld-gendarmerie de Clamecy.



N° 8312/3...../

Des actions symboliques

En plus des tracts jetés sur la voie publique, des résistants de Clamecy rappellent le sacrifice des otages fusillés à Châteaubriand un an auparavant (dont Guy Môquet, âgé de 17 ans). L'appel est dénué d'ambiguïté : il s'agit de les venger.

Source : 137 W 150

VENGEZ LES 50 MARTYRS .

DE CHATEAUBRIANT .

- ASSASSINÉS -

LE 22 OCTOBRE 1941

J.B.P.

DÉPARTEMENT
DE LA NIÈVRE

ÉTAT FRANÇAIS

VILLE DE NEVERS

Commissariat de Police

Nevers, le 3 Mars 1943

N° 1509

Le Commissaire Principal de Police de Nevers

à Monsieur le Préfet de la Nièvre - Cabinet

J'ai l'honneur de vous faire connaître que ce matin, les agents de ronde ont découvert Avenue de la gare, rue Claude Tillier et rue du Chemin de fer, quelques papillons éparpillés sur la chaussée.

Ces papillons, dont ci-joint un spécimen, sont libellés comme suit:

D'un côté,

L'action fera reculer les Boches, comme à Montluçon et à Gien! Hitler qui veut nous mobiliser ne pourra pas par notre union.

De l'autre côté,

JEUNES! tous à la gare le 3 Mars à midi!
Le train des déportés de Vauzelles ne doit pas partir. Agissons en Français!

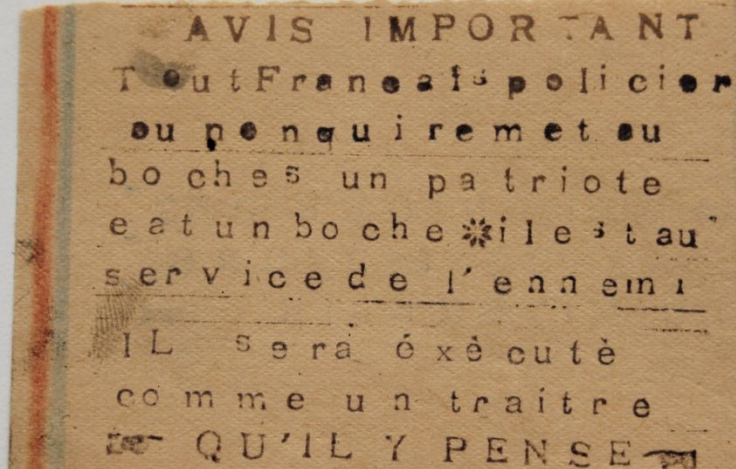


No 1509

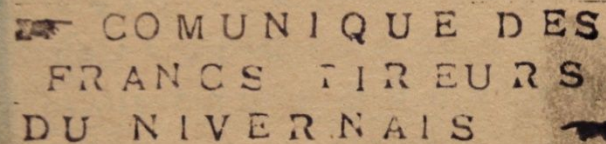
L'ACTION fera reculer les BOCHES
comme à MONTLUÇON et à GIEN
HITLER qui veut nous mobiliser
ne le pourra pas par notre UNION

JEUNES? Tous à la Gare le 3 MARS
à midi: le train des déportés
de Vauzelles ne doit Pas Partir
AGISSONS en FRANÇAIS

La peur dans les deux camps...



AVIS IMPORTANT
Tout Français policier
ou gendarme met au
boches un patriote
est un boche * il est au
service de l'ennemi
IL sera exécuté
comme un traître
QU'IL Y PENSE



COMUNIQUE DES
FRANCS TIREURS
DU NIVERNAIS

À la fin du second semestre 1942, les résistants (Francs-tireurs du Nivernais) envoient des lettres aux gendarmes, aux policiers, aux responsables politiques (maires) et administratifs pour les avertir de ce qui pourrait leur arriver... On peut noter la faute au mot communiqué et les bandes bleu-blanc-rouge sur les côtés des papillons.

Source : 137 W50

Les débuts d'un maquis dans le Morvan



Comme le raconte le capitaine Louis Aubin dans les pages suivantes, les premiers maquis qui se sont constitués rencontrent quelques difficultés (localisation, ravitaillement). Les premiers hommes sont des réfractaires au STO qui entrent en clandestinité.

Puis, progressivement, Louis Aubin entre en contact avec d'autres résistants : il n'est « plus seul » ce qui semble être un soulagement. De plus, des liens se nouent avec les résistants de la Côte-d'Or.

En fin d'année 1943, le « coup de force » du 11 novembre à Montsauche fait entrer Louis Aubin dans la clandestinité.

Source : 999 W 62, pièce n°66

Les débuts d'un maquis dans le Morvan



MARS 1943

Le 6 Mars, trois réfractaires, les nommés BOUCHER André, CORIOT et JUDAS viennent me trouver en me disant qu'ils refusent de partir. Je décide donc pour la première fois de créer un maquis au lieu dit " Le bois des Commes " près du moulin de Nataloup. Leur nourriture est assurée par ROUSSEAU, MASSOULARD, BAUT-MARILLIER et moi-même. Le ravitaillement est fait de nuit afin que personne ne soupçonne la création du maquis.

AVRIL 1943

Rien de changé, le ravitaillement s'effectue normalement, le recrutement semble vouloir s'améliorer. Je cherche également à me mettre en rapport avec les représentants de la résistance de PARIS; mes efforts restent vains.

MAI 1943

Mes trois hommes ayant été découverts par une personne du pays en qui j'avais très peu de confiance, je fis démolir la cabane et porter dans un autre bois, dit " La Coupe " près de Roche commune de Montsauche. Je fis agrandir le baraquement en vue de la constitution ultérieure d'un maquis beaucoup plus fort.

.../...

Les débuts d'un maquis dans le Morvan

JUIN 1943

Douze jeunes gens appelés pour travailler en Allemagne rejoignent le maquis. Deux autres installent une baraque à l'Huy-Gaumont, RENAUD André et BERTOUX Marcel, ce qui porte l'effectif à 17 hommes dans la région de MON TSAUCHE. Trois autres s'installent dans la forêt de sapin de Coeurlin près d'Ouroux. Le ravitaillement qui se fait clandestinement est assuré normalement par des personnes de confiance. C'est à ce moment qu'il faut noter le changement d'opinion dans la population qui se met à notre disposition.

Je rentre également en relation avec Mr. MATZ à OUROUX, PELLETIER Joseph à MOUX, JUST à ALLIGNY, CLERMENDOT à ST-BRISSON, EMERY André à DUN-les-PLACES, GUILLAUME Simon à GIEN S/CURE qui tous désirent me soutenir dans la tâche que je me suis donnée. C'est également en ce mois de Juin que je suis parvenu par l'intermédiaire d'un ami, nommé LACROIX Emile demeurant à PARIS à découvrir les autorités clandestines à PARIS. C'est donc de cette démarche que PARIS détache deux hommes pour venir me voir à MON TSAUCHE : Mrs. COURVOISIER dit " NAPO " et LAUDET Joseph de La Machine. C'est à partir de ce moment que j'ai reçu des ordres officiels.

COURVOISIER visite le maquis et est enchanté de la conduite et du moral des gars.

NOVEMBRE 1943

Le maquis de MON TSAUCHE s'avérant de plus en plus découvert, je décide de constituer un camp dans la forêt Chenue près de ST-BRISSE, en liaison avec la Côte d'Or.

Je détache de mes groupes trois hommes BOUCHE André, RENAULT et JUDAS, et je les charge de la récupération des armes, abandonnées en 1940 dans les communes du canton de MON TSAUCHE.

Dans très peu de temps ils me remettent 21 fusils dont 8 du modèle 1936, des caisses de bandes de mitrailleuses et des milliers de cartouches. Ces armes ont été distribuées aux hommes du maquis de ST-BRISSE.

Je note en passant que j'ai toujours été en relation étroite avec le Docteur ROCLORE de SAULIEU. Le Docteur ROCLORE étant représenté par Mr. NAUDIN Jean demeurant à SAULIEU et devenait à partir de ce jour mon associé dans la constitution du camp de ST-BRISSE devenu indispensable par suite de rupture de liaison avec NEVERS. COURVOISIER ayant pris la fuite, étant recherché par les Allemands.

Ce 11 Novembre, mes amis BIGOT, LEGRAIN et diverses autres personnes me demandent d'organiser un défilé au cimetière de MON TSAUCHE devant le monument aux Morts. L'organisation a été faite secrètement dans la matinée du 11, les organisateurs, suivis de la résistance et de la population traversaient, drapeau en tête les rues de MON TSAUCHE et se dirigeaient au cimetière. Une gerbe de fleurs façonnée en croix de Lorraine a été déposée devant le monument. A onze heures, observation d'une minute de silence, ensuite chant de la Marseillaise et dislocation du cortège.

A noter que la gerbe a été confectionnée par Mme MERY, résistante acharnée.

Résultat : recherche des auteurs par la gendarmerie française et par les Allemands. Après enquête je suis recherché ainsi que MASSOULARD et appelé quelque temps après devant le juge d'instruction de NEVERS.

MASSOULARD et moi nous ne répondons pas à l'appel. C'est à partir de ce moment que je prends définitivement le maquis quittant toute ma famille. Ma femme ne veut pas partir et continue seule les travaux de culture. Je poursuis l'installation de ST-BRISSE et son ravitaillement.

Marc Riquier, la vie à en mourir



En reprenant le titre de l'ouvrage de Guy Krivopissko (paru en 2006), nous souhaitons mettre en lumière la dernière lettre de Marc Riquier, exécuté à l'âge de 35 ans.

Marc Riquier, la vie à en mourir



Membre de la SNCF, il rejoint les résistants du groupe Résistance-Fer.

Il est arrêté à Nevers le 28 août 1943 par la police allemande, au retour d'un sabotage contre du matériel ferroviaire.

Emprisonné à Nevers, il est condamné à mort par un tribunal allemand.

Il est fusillé le 19 janvier 1944 avec deux autres résistants au champ de tir de Challuy (à proximité de Nevers, de l'autre côté de la Loire).

Lettre de Marc Riquier



« Oui, c'est dans une heure que je vais être fusillé, mais t'en fait pas je vais y aller sans trembler en chantant, je vais les regarder droit et la tête haute, car ce n'est pas la mort d'un criminel mais la mort d'un bon Français [...].

Tu peux croire que j'ai vécu les heures les plus dures. J'ai pleuré toutes les larmes de mon corps, pour toi, ma petite femme, pour mon fils, pour toute la famille, mais ça a été aussi les heures les plus belles car j'ai chanté et je chanterai encore pour toi, pour mon fils et pour la libération de la France [...].

Lettre de Marc Riquier



À toi, mon cher petit fils, j'espère que tu grandiras dans l'honneur et la justice, sois bien raisonnable, écoute bien ta maman, et sur ses vieux jours, prend bien soin d'elle, car je sais qu'elle sera digne de toi et qu'elle t'élèvera bien.

Je vais mourir pour la France et non en bandit ».

Note complémentaire : son fils est né le 7 janvier 1944

Source : site internet du dictionnaire biographique du mouvement ouvrier.

Partie 3



**S'ENGAGER :
LIBÉRER LA FRANCE.
LE TEMPS DU COMBAT
(1944-1945)**

Introduction



Dans cette dernière partie, il faut souligner l'intensification des attaques des résistants sur tout le département mais aussi l'intensification de la répression. Ainsi, le nombre de résistants fusillés à Nevers-Challuy entre janvier et juin 1944 est de 19 (13 entre 1942 et 1943). Les exécutions sommaires de résistants capturés sont également nombreuses sur tout le département.

Ces combats vont avoir des conséquences tragiques pour les populations civiles qui vont payer un lourd tribut à l'engagement de toute la résistance nivernaise pour la libération du territoire : ce sont les villages incendiés de Planchez et Montsauche (25 juin 1944) et le massacre de 27 habitants à Dun-les-Places (26 juin 1944).

Les fusillés de Nevers-Challuy



Grâce aux carnets du Neversois Jean Locquin, on constate que les habitants ont connaissance des exécutions de résistants.

Voici ce qu'il écrit au vendredi 7 janvier 1944 :

« Il faut encore marquer d'un trait noir cette journée. Ce matin, 6 Nivernais (de La Charité et de Dompierre) ont été fusillés pour prétendue détention d'armes. Toujours le huis-clos ! Toujours aucune défense ! Les 6 malheureux sont morts en plein soleil car il fait beau mais si le ciel est bleu, le froid est vif ! »

Des appels à s'engager



En ce début d'année 1944, les journaux de la Résistance multiplient les appels pour inciter les Français et les Françaises à s'engager.

Ainsi, dans son édition du 25 février 1944, *Défense de la France* demande à ses militants de constituer avec les autres groupements de résistance des Comités de libération (voir page suivante l'article « À nos militants »).

A nos Militants

La libération du sol de France doit être l'œuvre du peuple tout entier.

— La guerre doit dès maintenant être faite par tous et non plus seulement par une petite minorité.

— La Révolution qui doit rendre à la patrie sa jeunesse et sa force doit naître dans l'enthousiasme et la ferveur.

La France tout entière doit créer son avenir.

Pour réaliser pratiquement cet idéal le Conseil National de la Résistance a décidé de constituer partout en France des Comités de Libération groupant les représentants locaux des divers groupements.

Le Comité de Libération devra dans le présent diriger la guerre sur le territoire dont il aura la charge. Il doit devenir le gouvernement local de la Résistance. Il dirigera notamment la lutte contre la déportation en créant des centres distributeurs de faux papiers, en assurant le travail et la subsistance des réfractaires, en organisant des grèves et des protestations de masses. Il devra s'inspirer du principe qu'à la force il faut répondre par la force. Contre l'Allemand, contre les traîtres, contre la milice, il emploiera la violence.

Dans l'avenir le Comité de Libération doit être la base de l'insurrection nationale. Il faut donc que dès maintenant il se prépare à organiser le soulèvement général pour la période de débarquement. Il faut qu'il devienne l'âme de cette préparation, qu'il donne à chacun la conviction bien arrêtée que l'ennemi sera totalement impuissant devant une population décidée à tout, prête à se battre plutôt que de capituler.

A tous nos militants de Défense de la France, unis dans le mouvement de la libération nationale avec leurs camarades des M.U.R., de Résistance et de Lorraine, nous donnons cet ordre :

Provoquez partout des Comités de Libération en union avec les responsables des autres organisations. Entendez-vous avec les responsables locaux du Front National, de Libération (Z.N.), du parti communiste. Étudiez sans tarder avec eux la constitution de ce Comité.

MERCI ! ! !

Merci Daniel : Monsieur Dupont nous oblige
CA 19'85 : A-D-B 60 : V 10 : H 2 : August

Les Comités de la Libération doivent être le signe de l'unité totale du peuple de France contre l'ennemi et contre les traîtres vers la Victoire et la Révolution.

A TRAVERS

LA FRANCE EN AVANT-GARDE

A l'approche des grands événements militaires annoncés par ses Alliés, et qui sonneront pour elle l'heure tant attendue de la libération, la France proclame sa volonté de combattre. C'est ce que souligne un manifeste du Parti Communiste publié par *L'HUMANITÉ* : "Les Français comprennent et comprendront de plus en plus que le destin de la France est dans leurs mains et que la restauration de la Patrie, dans sa liberté, son indépendance et sa grandeur dépend de leur combat. Voilà pourquoi la France doit entrer résolument dans la guerre avec toutes ses forces pour conquérir une place digne d'elle. L'Union Soviétique, l'Amérique et l'Angleterre ont déclaré solennellement, à plusieurs reprises, que la France reprendrait dans le monde sa place de grande nation. C'est bien, mais cette place nous devons la mériter par nos efforts." Lutter pour la liberté : telle est la seule manière de rester fidèle à la grandeur française. "Une nation est une mission." *RÉSISTANCE* qui rappelle cette belle définition de Bergson, ajoute : "On ne change pas à volonté la mission de sa patrie, monsieur le Maréchal. Terre de liberté, la France ne retrouvera sa grandeur qu'en rentrant avec la totalité de ses éléments dans la grande lutte qui unit les peuples opprimés de l'Ancien et du Nouveau Monde." C'est pourquoi, dès maintenant et chaque jour d'avantage, la Résistance française est présente à cette lutte. "La France n'est plus général Smuts? dem. n. l."

Faites lire ce Journal. Passez-le à un ami.
Collez-le sur les murs. Parlez-en autour de vous.
Notre tirage est fonction de votre courage!

Page 1 du journal.

La phrase « *La France tout entière doit créer son avenir* » montre que les résistants sont plein d'espoir pour construire un nouveau régime (ci-contre). Il est même écrit le mot « *Révolution* ».

L'entrefilet ci-dessus est intéressant. Durant la guerre, un grand nombre de journaux ont écrit cette phrase « *Faites lire ce journal. Passez-le à un ami* ». Il ne s'agit donc pas ici d'une résistance armée.

Mais, toutes actions comme celles qui sont énoncées peuvent permettre de progresser vers la libération.

En toute chose, le « *courage* » est le plus important.

Source : 108 W 72

Des actions militaires et leurs conséquences



Comme on peut le constater sur les documents qui suivent, l'engagement militaire des résistants nivernais concerne l'ensemble du département.

Ainsi, les usines importantes sont la cible d'actions militaires (exemple de Lambiotte à Prémery) et les infrastructures notamment ferroviaires sont également ciblées (exemple d'un pont à Clamecy).

Dans le même temps, la répression s'intensifie (avec l'exemple du maquis Péguy à Menou).

C.R.
Gendarmerie Nationale

Légion de Bourgogne

Compagnie de la Nièvre

Section de Clamecy

N° 90/4

Clamecy, le 29 Avril 1944

R A P P O R T
du Capitaine CHARON, Commandant la Section
sur un sabotage de l'usine de produits chimiques
LAMBIOTTE à Prémery.

Référence : Article 87 du Décret du 20 Mai 1903.

Dans la nuit du 28 au 29 courant, les machines de la Centrale électrique de l'usine de produits chimiques LAMBIOTTE à Prémery ont été gravement endommagées par sabotage à l'aide d'explosifs.

Vers 1 heures 6 individus masqués et armés de mitraillettes et de revolvers, paraissant âgés de 20 à 25 ans, pénétraient à l'intérieur de l'usine. Après avoir ligoté les 6 ouvriers de service: 2 à la Centrale électrique et 4 aux chaudières, les malfaiteurs les ont emmenés dans un hangar où ils sont restés sous la garde de l'un d'eux.

Vers 1 heure 15', cinq explosions détruisaient trois moteurs à gaz de la Centrale électrique et le turbo-compresseur des chaudières.

L'un des terroristes a déclaré à un ouvrier qu'il ligotait qu'ils étaient une trentaine et que l'usine était cernée par eux.

A la suite de cet attentat la ville de Prémery est privée du courant électrique basse tension (lumière) et haute tension (force) qui lui est fourni par les établissements LAMBIOTTE. En outre, ceux-ci employant 390 ouvriers seront immobilisés pour une durée indéterminée.

La direction prise et les moyens de transport utilisés par les malfaiteurs sont jusqu'alors inconnus.

DESTINATAIRES:

- Sous-Préfet de Cosne
- Sous-Préfet de Clamecy
- Commandant de Compagnie (2 exemplaires)

Sabotage de l'usine Lambiotte
à Prémery
Cote : 2 Z 503

A.D.
GENDARMERIE NATIONALE.

Légion de Bourgogne

Compagnie de la Nièvre

Section de Clamecy

N°146/4

Clamecy, le 29 Juin 1944.

R A P P O R T .

du Capitaine CHARON ? Commandant la Section
de Gendarmerie, de CLAMECY

sur le sabotage par explosif d'un ouvrage d'art.

REFERENCE: Article 52 du Décret du 20 Mai 1903.

Le 29 Juin 1944 vers 1 h 30, le pont métallique du chemin de fer si-
tué sur la rivière le BEUVRON et à 1 km 500 au Sud-Ouest de CLAMECY
a été sérieusement endommagé par explosifs.

L'ouvrage en cause, à voie double, supporte les lignes: CLAMECY-COSNE
et CLAMECY- CERCY-la-TOUR

Les dégâts ont été causés par huit charges explosives placées à la
partie inférieure du tablier et aux points de jonction des poutres métal-
liques.

Quelques légers dommages ont été causés aux rames téléphoniques aux
habitations voisines du pont. Il n'y a pas d'accident de personne.

La gare de CLAMECY se trouve désormais totalement isolée, la ligne
CLAMECY-AUXERRE ayant été coupée le 25 courant à COULANGES-sur-YONNE
par bombardement aérien.



Sabotage d'un pont provoquant la coupure
de lignes ferroviaires
Cote : 2 Z 503

Des combats meurtriers pour les FFI

A.D.
GENDARMERIE NATIONALE.

Légion de Bourgogne

Compagnie de la Nièvre

Section de Clamecy

N°156/4

Clamecy, le 6 Juillet 1944.

R A P P O R T .



du Capitaine CHARON, Commandant la Section
de Gendarmerie de CLAMECY

sur des opérations entre la Wehrmacht et des
éléments de résistance.

REFERENCE: Article 52 du Décret du 20 Mai 1903

Dans la soirée du 4 Juillet 1944, un engagement a eu lieu sur le territoire de la Commune de MENOÜ (Canton de VARZY) entre l'Armée d'occupation et un groupe de terroristes. Deux de ceux-ci ont été tués, n'étant porteurs d'aucune pièce ou objet ils n'ont pu être identifiés. Monsieur FERRIN, Marcel, né le 21 Mai 1916 à MENOÜ exerçant la profession de bûcheron a également été tué. Cet individu ne jouissant pas de toutes ses facultés mentales se trouvait de passage sur le lieu de l'engagement.

L'armée d'occupation aurait capturé une quinzaine de terroristes.

Les bâtiments du moulin désaffecté et inhabité de CHAPPE (4kms N.E. de MENOÜ) ont été incendiés.

Sur les lieux du combat deux voitures automobiles immatriculées 148 L.P.2 et 6898 L.P2 ont été trouvées également incendiées. Ces voitures appartiennent la première à M. MALLET demeurant à VARZY, la seconde à M. LUZY demeurant à GUERIGNY, à qui elles avaient été dérobées récemment.



Rapport sur
des combats
entre un
« groupe de
terroristes »
et les forces
allemandes

Source :
2 Z 622

L'engagement jusqu'à la mort



Le rapport précédent doit être complété avec les informations suivantes.

Ce sont des résistants du maquis Péguy qui ont combattu les forces allemandes au moulin de Chappe (sur la commune de Menou).

Les résistants arrêtés (qualifiés de « terroristes » comme c'est toujours le cas dans les rapports de l'époque) ont ensuite été emmenés à la caserne Binot à Cosne-sur-Loire et fusillés le 5 juillet.

Une plaque a été érigée en leur souvenir à Cosne (voir page suivante) ainsi qu'une stèle à Menou. La plupart d'entre eux étaient âgés de moins de 25 ans.

Plaque à Cosne (source Internet)

IN MEMORIAM

ICI LE 5 JUILLET 1944 ONZE F.F.I. DU GROUPE PÉGUY DU
MAQUIS D'ENTRAINS (NIÈVRE) ONT ÉTÉ TORTURÉS ET FUSILLÉS
PAR LES ALLEMANDS

LEURS CADAVRES AFFREUSEMENT MUTILÉS ONT ÉTÉ JETÉS PAR
L'ENNEMI DANS UNE EXCAVATION DE 9 MÈTRES DE PROFONDEUR
QUI SE SITUAIT A QUELQUES MÈTRES DEVANT LE MONUMENT AUX
VICTIMES DU NAZISME ÉRIGÉ A SAINT-PERE

FOURNIER	ANDRÉ	19 ANS	LIEUT¹	DU GROUPE PÉGUY		
ALVES	JACQUES	21	—	LOZAC	JULIEN	23 ANS
BERNOT	ROGER	22	—	MIGNEAU	JOSEPH	21 —
BOUY	PIERRE	26	—	NARDY	PIERRE	21 —
FATIN	RAOUL	32	—	REGOUBY	GUY	22 —
LOUHY	ANDRÉ	21	—	SALLINS	PIERRE	20 —

La vie dans un maquis nivernais



Dans les deux pages suivantes, vous trouverez une description de la vie au maquis Mariaux, écrite en décembre 1944 par M. Schwing (source : 999 W 62, n°68).

Il montre la « journée-type » (qu'il qualifie de monotone) lorsque les hommes ne sont pas appelés au combat.

Le maquis Mariaux sera l'un des plus importants de la Nièvre et participera aux combats de Crux-la-Ville (12-16 août 1944).

Maintenant, je voudrais décrire une journée dans le camp Mariaux, pour que l'on sache bien ce qu'était cette vie cachée, cette vie de hors-la-loi.

A tour de rôle, une compagnie était de garde. Disséminés par groupes dans les avant-postes, elle devait veiller jour et nuit à la sécurité des camarades restés au camp. De jour, trois sommations étaient faites à tous ceux qui approchaient. De nuit, les sentinelles avaient l'ordre de tirer sans sommation sur tout individu cherchant à entrer ou à sortir du camp. Quand un agent de liaison rentrait de mission, il devait se présenter à tel poste de garde, qui était averti de l'heure approximative de son retour. Un mot de passe changé chaque jour assurait une sécurité plus complète encore.

A sept heures, le camp s'éveillait. Les hommes faisaient une rapide toilette dans le ruisseau. Nos ablutions étaient d'ailleurs rendues difficiles par le manque d'eau. Deux maigres sources seules alimentaient le camp. Et l'eau y était d'une saveur douteuse. On ne pouvait d'ailleurs la boire quand tout le monde y avait pataugé pour sa toilette. Pour la cuisine, une tonne métallique attelée d'un cheval allait chaque jour au puits du plus proche village. Cette tonne, garée près de la cuisine, était sans cesse gardée par un homme armé, pour empêcher chacun d'y remplir son bidon. Nous avons beaucoup souffert de ce manque d'eau. Après la toilette, chacun pliait ses couvertures et nettoyait la tente. Puis, dans chaque groupe, les hommes de corvée allaient à la cuisine chercher le petit déjeuner : un plat de tranches de boeuf froid, des pains blancs et une cruche de café chaud. A 7H.1/2 l'aumônier du camp disait une messe pour les catholiques.

A neuf heures, les groupes devaient être prêts. Les Officiers passaient la revue des armes. Tandis que les compagnies déjà instruites se partageaient les diverses corvées du camp, notre compagnie d'instruction allait jusqu'à midi dans une clairière voisine ou au champ de tir apprendre le maniement des armes, s'exercer à la cible et aux combats en rase campagne. Instruction rapide qui se bornait aux rudiments essentiels. En une semaine, il fallait que la nouvelle recrue soit capable de " barouder " à son tour.

A midi, de retour au camp, une nouvelle corvée retournait à la cuisine et ramenait le repas du groupe, pris à la porte de la tente, sur une table de tôle ondulée. Le menu était abondant, mais peu varié et assez peu appétissant, car il était assaisonné d'une épouvantable et écoeurante odeur de graillon. Il se composait généralement de boeuf bouilli nageant dans des nouilles ou du macaroni. Seul, le pain était délectable. Un quart de vin complétait le repas. Jusqu'à deux heures nous étions libres d'aller et venir dans le camp. Les uns faisaient la sieste. Les autres raccommodaient leurs vêtements déchirés. Celui-là écrivait une lettre. Un service de courrier

.../

était organisé entre le camp et la poste d'un village. Mais toutes les lettres devaient être remises ouvertes à l'adjudant-major qui les lisait avant de les cacheter. Les malades allaient à la visite. Nous avions deux docteurs au camp, dont l'un alignait quatre galons sur son béret. Il avait soixante-sept ans et marcha toujours à pied près de nous lors de notre décrochage. Actuellement, il est maire d'un gros bourg de la Nièvre. Enfin, nous profitons de cette pause pour prendre connaissance du communiqué. Près des cuisines, à côté des énormes quartiers de boeuf pendus aux branches, un panneau supportait des feuillets sur lesquels étaient dactylographiés chaque jour : le communiqué militaire des armées alliées capté par T.S.F., le communiqué F.F.I. du département, et les informations de service intérieur du camp.

Vers deux heures, nous reprenions l'exercice jusqu'à huit heures du soir. Le repas du soir se composait de soupe au pain faite avec le bouillon du boeuf de midi, et d'un plat de boeuf bouilli et de pommes de terre. Pas de vin le soir. Nous avions aussi un paquet de tabac gris tous les deux ou trois jours. Puis, la nuit descendait lentement sur le camp, une nuit d'été bleue, sonore et tiède, une de ces nuits où les amoureux rêvent sous les étoiles, grisés de parfums et de caresses. Ceux du maquis brisés par l'effort du jour, étendaient leurs membres douloureux sur les étroites et dures couchettes, et grillaient une cigarette, taciturnes et mélancoliques, rêvant, ... rêvant ... Parfois, un chant s'élevait, clair et beau, dans le silence limpide, accompagné sur un harmonica qui nous faisait songer aux joyeux bals d'antan, quand nous étions encore des hommes civilisés. Ça et là, un coup de feu, une courte rafale trouaient la nuit. Et lentement, lentement, dans la nuit sereine, l'une après l'autre, s'éteignaient les étoiles des cigarettes. Bientôt, la lune, à travers la dentelle des branches, n'éclairait plus que des corps endormis, sur lesquels la Mort planait.

La monotonie de cette vie n'était coupée, pour les compagnies instruites, que par les expéditions contre l'ennemi. C'était le " baroud ". Quand un convoi allemand était signalé, vite, les Officiers dressaient une embuscade. Les camions ronflaient. Les hommes s'équipaient en hâte joyeux et enthousiastes, s'entassaient sur les lourds véhicules, et partaient vers l'inconnu. Le camp désert redevenait silencieux, veillé seulement par la compagnie de garde. Ou bien, la nuit, les camions allaient chercher un parachutage d'armes et de munitions, ou un convoi de nouveaux volontaires. Cette fébrile activité, ces escarmouches incessantes excitèrent naturellement les Allemands, qui décidèrent de liquider les camps de Forcy. Leur tentative n'allait pas tarder à se déclencher.

Les combats de l'été 1944

Le résistant Victor Blemus (qui portait au maquis Camille le surnom de Cherbourg, d'où la signature en bas à droite) a réalisé dès 1944 des planches représentant la vie et les actions des maquisards du Morvan.

Source : *Ceux du Maquis*, 1983



Un élève devenu maquisard puis soldat



Le 13 juillet 1945, M. Michot, professeur au Collège de La Charité-sur-Loire, prononce un intéressant discours lors de la distribution des prix. Il relate en particulier les trajectoires de plusieurs élèves qui se sont engagés dans la lutte contre les Allemands et le régime de Vichy.

Ci-dessous, M. Michot mentionne l'engagement de Maurice Franc, jeune homme de 17 ans et demi qui, après s'être battu dans la Nièvre, s'est engagé dans l'armée française pour poursuivre le combat dans l'Est de la France.

Source : 999 W 62, pièce n°50.

Encore sur les bancs de l'Ecole pendant l'année scolaire 1943-1944, Franc Maurice, à 17 ans et demi, entre au maquis en juillet 1944 et prend part à de nombreux combats dans la région, en particulier à des attaques de convois. Toujours volontaire pour les missions périlleuses, il est affecté à la libération à l'E.M. de Nevers et part sur le front avec le premier détachement. Il prend part, avec le bataillon du Morvan, à toute la campagne d'Alsace.

Une destinée hors norme, Roland Champenier



Le destin de Roland Champenier est hors du commun.

D'une famille communiste, il a commencé de résister très tôt, alors qu'il n'a pas 17 ans.

Devenu le chef des Francs tireurs et partisans (FTP), il est très respecté de ses hommes.

Parti dès septembre 1944 pour poursuivre le combat contre les Allemands, il meurt dans les Vosges en novembre 1944 alors qu'il commandait un bataillon du 1^{er} régiment du Morvan.

Beaucoup de témoignages le concernent mais Roland Champenier n'a rien laissé de sa main. C'est le paradoxe d'un homme ayant eu de grandes responsabilités mais n'ayant pas eu le temps de raconter lui-même sa vie de résistant.

CITATION

Le colonel G. Roche, commandant la subdivision de Nevers, cite à l'ordre de la brigade :

Le chef de bataillon

ROLAND CHAMPENIER

chef des maquis F.T.P. de la Nièvre

« Officier de grande valeur, résistant de la première heure, a pris, dès 1942, l'initiative de créer des maquis dans le Cher, puis dans la Nièvre. A été jusqu'en mai 1944 l'organisateur de toutes les opérations de sabotage et de guerillas dans la région de Nevers. Puis, à partir de cette époque, a travaillé en étroite collaboration avec les chefs des autres groupements. Animé par une volonté ardente de chasser l'ennemi qui traquait sa famille, a participé à de nombreuses actions, arrachant en particulier des mains de la Gestapo six de ses soldats et infligeant, le 1^{er} juillet 1944, des pertes considérables aux Allemands à la bataille de Donzy, dans laquelle son père, qui combattait dans les rangs de la Résistance, trouvait une mort héroïque. A pris une part active à la libération de la ville de Nevers, où il entra le premier à la tête de ses troupes. Toujours à la pointe du combat, magnifique entraîneur d'hommes, est un bel exemple de l'audace et de l'énergie françaises ».

Lors des obsèques de Roland Champenier à Marseilles-les-Aubigny, le colonel Roche, ancien chef des FFI de la Nièvre, dresse un portrait élogieux de son ancien subordonné.

Source : *Journal du Centre*
du 20 novembre 1944

À gauche, cette stèle sur la commune de Nolay (Nièvre) rend hommage au commandant Roland Champenier. À droite, ce monument est érigé sur la commune de Marseilles-les-Aubigny (Cher) où Roland Champenier est né. Il a constamment utilisé cette proximité entre les deux départements pour mener ses actions de résistance (source : photographies de l'auteur).



Ne pas oublier ceux qui poursuivent la guerre

NEVERS

LE NOËL DES SOLDATS

Le territoire français est presque entièrement libéré mais la France est toujours en guerre.

Nos soldats mènent une guerre victorieuse. Notre armée se reconstitue.

C'est dans ces conditions que sera fêtée cette année la « Fête de Noël ».

Nos soldats passeront cette fête loin de leur foyer dans le froid et la neige des Alpes et de l'Est, dans le froid et la boue du secteur de l'Ouest. Parfois dans l'inactivité d'une caserne ou d'un cantonnement.

Il faut qu'en ce jour de Noël, la plus ancienne et la plus populaire de nos fêtes, tous les soldats français, qu'ils soient combattants ou non, ressentent la sollicitude de la nation tout entière.

Il faut que ceux qui ont contribué à faire de ce Noël un Noël de Libération et qui continuent à lutter pour que notre pays, après avoir reconquis ses trois millions de vies qui souffrent encore dans les geôles et les camps de l'ennemi, connaissent demain des Noëls de liberté dans la paix retrouvée, éprouvent la reconnaissance de la Nation.

Il faut que chaque combattant, que chaque soldat reçoive un colis de Noël offert par la population de sa localité. Il faut que ce colis soit l'œuvre de la population locale. Il faut qu'il apporte au soldat la preuve qu'il est bien le soldat de la nation française.

Pour marquer l'union du peuple français derrière son armée, il convient que toutes les organisations s'associent; que chacune d'elles faisant abstraction de son étiquette particulière, apporte à la confection du colis du soldat tout son dévouement, tout son enthousiasme, et tout son appui.

Ainsi en ce jour de Noël 1944, le peuple français tout entier tournant ses regards vers ses soldats, montrera, d'une façon éclatante, sa volonté de vaincre.

Le président de la Commission militaire du C.D.L.

À l'image de l'engagement de R. Champenier, d'autres anciens résistants nivernais poursuivent la lutte au sein de l'armée française. Alors que Noël approche, cet article de presse appelle à ne pas les oublier.

Journal du Centre du 22 décembre 1944

Reconstruire la France, une autre forme d'engagement



Ci-contre, par cet encart publicitaire, on constate que la France appelle ces citoyens à participer au renouveau de l'économie par l'emprunt de la Libération. Le lien avec la victoire de 1918 et le visage de Clemenceau est presque une évidence.

Source : *Journal du Centre*
du 24 novembre 1944